



VIOLENCE EDUCATIVE ORDINAIRE : COMMENT FAIRE AUTREMENT ?

Ateliers de bienveillance éducative

<p>Contexte</p> <p>La Violence Educative Ordinaire est l'ensemble des pratiques coercitives et punitives utilisées, tolérées, voire recommandées dans une société, pour "éduquer" les enfants. Une commission d'experts présidée par Boris Cyrulnik s'est réunie à la demande du Président de la République, dans leur rapport Les 1000 premiers jours remis en septembre 2020, elle alerte sur les effets néfastes de la VEO sur le développement relationnel, affectif mais aussi cognitif des enfants. Il apparait dès lors essentiel d'outiller les professionnel.le.s afin que l'exercice de leur fonction se fasse sans aucune forme de violence.</p>	
<p>Objectif général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils pour améliorer la communication entre adultes et enfants 	
<p>Public visé</p> <p>Assistant.e.s maternel.le.s agré.e.s en poste</p>	<p>Contenu et déroulement de la formation</p> <p>En s'appuyant sur une méthodologie d'analyse des pratiques professionnelles, cette formation vise à outiller les professionnels et afin que l'accompagnement éducatif s'exerce dans la bienveillance. En partant de situations décrites par les professionnelles selon les thématiques des ateliers, nous procéderons à l'analyse et à l'élaboration de piste d'actions futures. Le déroulement en séances permet à chaque début de séance de revenir sur le réinvestissement dans l'action fait par les professionnels.</p> <p>SEANCE 1 : Accueillir les émotions et sentiments Comprendre les émotions et leur expression chez l'enfant Ecouter et accompagner l'enfant aux prises avec des émotions fortes ou sentiments pénibles Utiliser des outils de la communication positive ou non violente</p> <p>SEANCE 2 : Comment susciter la coopération ? Les différentes options pouvant entraîner la coopération Le choix de l'option en fonction de la situation rencontrée Encourager l'enfant pour développer la confiance en soi</p> <p>SEANCE 3 : Récompense et sanction Les effets du système de récompense/sanction Les alternatives à la punition</p> <p>SEANCE 4 : Développer l'autonomie L'acquisition progressive de l'autonomie Les freins à l'autonomie Les pistes pour l'encourager</p> <p>SEANCE 5 : Remplacer les étiquettes et préjugés par des besoins La théorie de l'étiquetage Quand le jugement empêche d'agir Les apports de la communication positive ou non violente</p>
<p>Prérequis</p> <p>Aucun prérequis nécessaire</p>	
<p>Durée</p> <p>6 séances de 4 heures (24h)</p>	
<p>Lieu</p> <p>IRDTS Cayenne</p>	
<p>Taille du groupe</p> <p>8 à 15 stagiaires</p>	
<p>Dates</p> <p>16 mars 2022 06 avril 2022 03 mai 2022 18 mai 2022 08 juin 2022 29 juin 2022 De 8h30 à 12h30</p>	
<p>Tarif</p> <p>Gratuit pour les stagiaires. Cette formation est financée par la préfecture de Guyane.</p>	



<p>Intervenante Virginie LAMBERT, formatrice en intervention sociale, 3 ans de direction d'ESMS enfants, titulaire d'un master en sciences de l'éducation</p>	<p>SEANCE 6 : Outils, bilan et évaluation Les outils de bienveillance éducative Bilan et évaluation des acquis et de la satisfaction <i>Tour de table</i> <i>Questionnaire à chaud à l'issue de la formation.</i></p> <p>Modalités pédagogiques <i>Ateliers d'expérimentation, jeux de rôles, mises en situation, analyse de situations rencontrées, études de cas, apports théoriques.</i></p> <p>Une attestation de suivi sera remise à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.</p>
--	--

**Personne en situation de handicap, nous contacter pour tout besoin éventuel d'adaptation*

Pour nous contacter :

IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : contact@irdts.org

Site internet : www.irdts.org